

Assurance chômage

Une réforme inique qui doit être abrogée

Le gouvernement veut imposer sa réforme de l'assurance chômage d'ici au 1^{er} juillet.

Que contient-elle ?

La modification du mode de calcul du salaire journalier de référence (SJR) : jusqu'à présent, le SJR est calculé à partir d'une moyenne des salaires perçus les jours travaillés par un salarié pendant un an.

Avec la réforme, le calcul se fera sur deux ans et à partir de la totalité des jours de la période, c'est-à-dire en prenant en compte les jours non travaillés.

Automatiquement, le montant de l'allocation chômage va diminuer, d'une part, parce que les salaires augmentent en principe d'une année sur l'autre, et d'autre part, en raison de la prise en compte des périodes chômées (voir encadré ci-contre).

Cette réforme va d'abord frapper les travailleurs les plus précaires, ceux qui alternent les contrats courts avec des périodes de chômage.

Qui est concerné ?

Selon l'Unedic*, 1,15 million de personnes qui ouvriront des droits à l'assurance-chômage dans l'année suivant le 1^{er} juillet devraient toucher une allocation mensuelle plus faible (de 17 % en moyenne) qu'avec les règles actuelles.

Quel est l'objectif du gouvernement ?

Il s'agit de faire en sorte que les demandeurs d'emploi mettent le doigt dans l'engrenage des contrats courts afin de les inciter à accepter n'importe quel emploi pour éviter au maximum les périodes non travaillées entre deux emplois.

Il s'agit de précariser et de déqualifier davantage les travailleurs, d'appauvrir les chômeurs... et de réaliser, selon l'Unedic, 2,3 milliards d'euros d'économie par an, sur le dos des salariés privés d'emploi.

Considérons un travailleur privé d'emploi qui aurait travaillé en janvier, puis d'avril à juin, et ensuite de novembre à décembre, pour 2 000 euros par mois.

Aujourd'hui, son SJR est ainsi calculé :
 $2\ 000 \times 6/183 = 65,57$ euros.

Avec la réforme, il serait ainsi calculé :
 $2\ 000 \times 6/365 = 32,87$ euros.

Le montant de l'allocation chômage de ce travailleur serait donc divisé par deux.



**Le POID oppose à la V^e République,
la république de la majorité, la république ouvrière qui n'hésitera pas à abroger
la réforme de l'assurance chômage.**

C'est l'un des mots d'ordre de la manifestation nationale que le POID organise, à Paris, le 5 juin.

18 135 travailleurs et jeunes ont signé l'appel
« Dehors Macron et sa politique, et le plus tôt sera le mieux ».
Vous aussi, signez cet appel !

* Organisme paritaire dans lequel des représentants des confédérations syndicales ouvrières et des organisations patronales gèrent le système d'assurance chômage.

Lisez toutes ces informations dans *La Tribune des travailleurs*. Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@orange.fr ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.